RÉGIE NOUVELLE
Prénom NOM
Rue des Eaux-Vives 2
1202 Genève

Monsieur
Michel BOSSON
Rue Liotard 20
1202 Genève

Genève, le (date du jour)

Concerne : votre décompte de chauffage et eau chaude

Monsieur,

Nous avons l'avantage de vous remettre votre décompte pour la période

du 1er mai au 30 avril,

qui se présente comme suit :

Chauffage	fr. 816.40
Eau chaude	fr. 603.85
Total des charges	fr. 1'420.25
Vos versements mensuels	fr. 1'200.00
	fr. 220.25

Veuillez avoir l'obligeance de nous verser le solde en notre faveur dans un délai de 30 jours.

En cas de solde en votre faveur, celui-ci sera comptabilisé comme acompte pour la prochaine saison ou, sur votre demande, pourra être déduit de votre prochain versement mensuel.

De plus, nous vous rappelons que les pièces justificatives peuvent être consultées à nos bureaux jusqu'au 30 juin prochain.

Nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.

RÉGIE NOUVELLE